

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 18 Novembre 1962

3e Circonscription : CONFOLENS-RUFFEC

Electrices, Electeurs,

En novembre 1958, 17.912, puis 31.928 d'entre vous, m'accordaient leur confiance.

Je vous avais déclaré notamment :

« Je n'étais pas attiré par la politique, à laquelle, comme vous, je reprochais l'emprise désordonnée des Partis et des coteries, et si le régime électoral n'avait pas été modifié, je ne serais pas aujourd'hui candidat, mais depuis la venue au pouvoir du Général De Gaulle, une mutation profonde s'est opérée, et nous avons tous l'impression qu'une aube nouvelle se lève sur le pays. »

Peut-on dire aujourd'hui que tous nos problèmes soient résolus ?

Nous avons toujours des motifs d'inquiétude et de mécontentement. Des échéances sérieuses s'annoncent. Les Français sont divisés. A l'intérieur et sur le plan international les périls nous menacent. La situation n'est pas, certes, aussi reluisante qu'on voudrait maintes fois nous la décrire.

Pendant ces quatre années, je me suis efforcé d'être honnêtement votre représentant. Bien que les pouvoirs et l'efficacité des élus du peuple aient été singulièrement réduits, j'ai cherché à défendre les intérêts nationaux, ceux de notre région, et, bien entendu, vos très légitimes intérêts particuliers.

Sans doute, tel ou tel jour, l'un ou l'autre d'entre vous a pu formuler une réserve, voire une critique, à l'égard de l'une ou de l'autre de mes décisions. Mais conçoit-on une démocratie sans pluralité d'opinions ? L'accord ou le rapprochement sur l'essentiel passent en premier lieu.

De ce point de vue, nous pensons que les Français se trouvent à une croisée des chemins, qu'ils doivent se décider à un choix définitif. Ils doivent notamment choisir, pour eux-mêmes, pour leurs femmes et pour leurs enfants, entre le mode de vie dont bénéficie l'ouvrier, l'agriculteur, le commerçant ou le fonctionnaire suisse, allemand ou américain — c'est-à-dire le progrès social continu — et l'état de pénurie permanente, voir de misère sociale, qui s'attache aux travailleurs des nations qui ont accepté, depuis cinquante ans, le collectivisme d'état et le communisme. **C'est l'un ou l'autre, il n'est pas de moyen terme.**

Répugnant à tout sectarisme, à tout monolithisme, à tout conformisme, je désire avant tout, être tolérant et accueillant aux hommes et aux idées, plus soucieux de convaincre que de vaincre et de persuader que d'imposer.

Les visites que j'ai reçues, votre courrier, me confirment le rôle social du député et je conserverai un souvenir impérissable de ces entretiens « à l'échelle des hommes » et de ces contacts qui enrichissent les cœurs.

C'est pourquoi je tiens, comme je vous le disais en 1958, à être le député de tous ceux qui se croient abandonnés et victimes de l'administration ou des duretés de la vie moderne.

Les partis traditionnels semblent incapables de donner à nos jeunes l'enthousiasme des bâtisseurs, et le système actuel, qui repose sur un homme est fragile...

Aujourd'hui, je m'adresse à nouveau à vous — ma fidélité, ma bonne volonté, vous le savez bien, vous sont acquises. Au-delà des questions de personnes, au-delà des divergences

Sciences Po / fonds CEVIPOF

normales mais secondaires, d'idées, d'opinions ou de croyances, je veux demeurer un homme d'union et d'action dans la compréhension de tous et dans l'efficacité.

Face aux calomnies, déversées contre moi par les dirigeants communistes — parce que ma vie publique a été illustrée par les trois défaites retentissantes que je leur ai fait subir — je fais appel à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui, dans les douze cantons de notre circonscription, veulent, comme il y a quatre ans, donner avec moi raison à la France.



Le programme que je vous exposais en 1958 demeure mon ambition.

Je n'ai pas changé — j'ai travaillé à réaliser ce programme — je vous promets de poursuivre mes efforts dans le même sens.

Pour tous les problèmes qui ne figurent pas dans mon programme, je fais miennes les solutions préconisées par les Libéraux Européens.

Agriculteurs

Donner priorité à l'Agriculture dans l'économie de la Nation :

- En sauvegardant la propriété personnelle et l'exploitation du type familial.
- En accordant toutes facilités aux jeunes ruraux pour accéder à la propriété.
- En créant un véritable enseignement agricole.
- En mettant des techniciens à la disposition des agriculteurs.
- En orientant les productions en fonction des débouchés.
- En réalisant un vaste programme de l'habitat rural, des adductions d'eau, du réseau routier, d'électrification.
- Enfin en permettant aux agriculteurs d'obtenir une juste rémunération dans la vente de leurs produits.
- En accordant une retraite décente aux vieux agriculteurs.

Artisanat, Commerce et Industrie

Encourager la décentralisation des industries pour :

- Faciliter l'expansion des économies régionales.
- Limiter les empiètements de l'Etat et ses intentions dirigistes dans le domaine économique.
- Simplifier la fiscalité et obtenir une répartition plus équitable des impôts qui pèsent trop lourdement sur la production et la distribution, surtout à la veille du Marché commun.
- Faire respecter la liberté de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie qui a été une des conquêtes de la Révolution française.
- Supprimer les privilèges fiscaux et diminuer les dépenses publiques, grâce à une gestion organisée et contrôlée des ressources nationales.

Domaine Social

Eviter la lutte des classes :

- En facilitant l'évolution d'un syndicalisme libre.
- En déterminant une juste part au travail et au capital.
- En améliorant les conditions du travail et du logement.
- En assurant la protection des *anciens combattants* et des catégories sociales les plus défavorisées (vieillards, malades, rentiers viagers, économiquement faibles).
- En protégeant la famille par des prestations familiales alignées sur des charges réelles.
- En réglementant le droit de grève dans les services publics.

Jean VALENTIN

Républicain national,
Maire de Chabanais,
Député sortant,
Administrateur du Syndicat départemental des Collectivités électrifiées,
Administrateur de la Fédération nationale des Groupements de productivité agricole,
42 ans, père de 4 enfants.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Pierre RÉVEILLAUD

Docteur en Médecine,
Conseiller général d'Aigre,
49 ans, père de 8 enfants.

ANGOULÊME - IMPRIMERIE COQUEMARD

Sciences Po / fonds CEVIPOF